FORMATION PRO
ACADÉMIE
VAUCLUSE • PROVENCE
CCI VAUCLUSE

FICHE FORMATION
IMMOBILIER

Fiscalité de l'acquisition et de la cession immobilière

Comment apporter une solution fiscale lors d'une opération immobilière tout en identifiant les situations particulières ? Formation mise à jour chaque année en fonction de l'évolution de la loi des Finances.

DATES	DURÉE	EFFECTIF	TARIF
18 et 19 janvier 2027 21 et 22 septembre 2027	**2 jours (14 h)** 9h–12h • 13h30–17h30	**4 à 10 stagiaires**	**588 €** net par personne

LIEU
En centre • en entreprise ou à distance (nous consulter)

FINANCEMENT
Plan de Développement des Compétences • Personnel

PRÉ-REQUIS
Aucun prérequis particulier n'est exigé

L'attestation de formation remise à l'issue de cette formation est prise en compte pour le renouvellement de votre carte professionnelle. TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels régis par la loi HOGUET (agent immobilier, agent commercial immobilier, administrateur de biens, syndic de copropriété, marchands de listes), professionnels de la promotion immobilière, aménageurs, marchands de biens, collaborateurs salariés de ces professionnels

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Evaluer la fiscalité applicable à une transaction immobilière en fonction de ses caractéristiques
- Comprendre les principaux régimes fiscaux qui régissent les transactions d'achat ou de vente de biens immobiliers en tenant compte des parties impliquées et des types de biens
- Identifier les personnes et les opérations assujetties et non-assujetties à l'impôt sur les les plus-values immobilières
- Appréhender les calculs et les modalités d'imposition associées
- Identifier les situations particulières qui peuvent se présenter
- Assimiler les obligations fiscales pour les contribuables résidant à l'étranger

CONTENU

Mise à jour de ce programme effectuée sous réserve d'obtention de la loi de finances 2025, n°324. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/l17b0324_projet-loi#_Toc179428414

La fiscalité de l'acquisition

- Cas du particulier / personne physique
- Mutation d'immeuble assujettis à la TVA
- La SCI
- Fiscalité des SCI soumises à l'IR

Le champs d'application des revenus fonciers

- La fiscalité des revenus fonciers
- Les dispositifs de la défiscalisation immobilière

La plus-value immobilière

- Identifier les personnes et les opérations assujetties et non assujetties à la plus-value immobilière
- Les biens et opérations imposables
- Les différentes exonérations

Les calculs de base en fonction des cessions réalisées

- Comprendre les calculs et les modalités d'impositions
- Le calcul de la plus-value imposable ou de la moins-value
- Les modalités d'imposition

Les cas particuliers

- Se repérer dans les situations particulières
- Les différents cas pour des contribuables domiciliés hors France qui détienne des biens en France
- Les ventes de parts ou de biens détenus par des sociétés civiles immobilières

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription possible jusqu'à 48 heures ouvrées avant la date de début de formation.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute question concernant une situation de handicap, quelle qu'elle soit, afin d'évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation ou vous orienter le cas échéant vers les organismes appropriés, merci de prendre contact avec Philippe Mosnier à l'adresse pmosnier@vaucluse.cci.fr

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Nos salles disposent d'une connexion Wifi. Elles sont équipées de mobiliers, tableau, vidéo projecteurs, paperboard, deux d'entre elles sont des salles informatiques avec des PC faisant l'objet de maintenances et mises à jour régulières au niveau du matériel et des logiciels. La taille de ces salles est adaptée à l'effectif accueilli que nous limitons volontairement pour permettre une réponse personnalisée aux attentes de chacun.

Remise d'un support stagiaire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Projection vidéo ou diffusion des supports pédagogiques. Utilisation d'un tableau ou paperboard + outils en ligne. Travail et échanges entre apprenants sur des cas concrets. Supports pédagogiques remis sur clef USB fournie par les stagiaires ou téléchargeables depuis un serveur.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Fiche d'émargement par demi-journée co-signée par chaque stagiaire et l'intervenant(e).
- Questionnaire d'appréciation individuel complété par chaque stagiaire à l'issue de la formation.
- Auto positionnement à l'entrée et à la fin de la formation pour mesurer l'évolution des connaissances.
- Évaluation formative réalisée tout au long de la formation.
- Attestation de formation remise à chaque stagiaire à l'issue de la session mentionnant le résultat de l'évaluation des compétences acquises.

INTERVENANT

NADIA CHAMFORT • Forte de 20 ans d'expérience dans le domaine des banques-assurances, Nadia a choisi donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle en se concentrant sur la transmission de ses compétences. Soucieuse de permettre à l'individu de grandir tout en acquérant des connaissances nouvelles, elle veille à mettre en place un accompagnement individualisé pour chacun.

ENCADREMENT

AUDREY DUJON • 04 90 23 77 04

SATISFACTION

100 % de réponses à l'enquête de satisfaction.

91,43 % de nos clients ont été satisfaits de cette formation au 31 décembre 2025.

NOTRE CENTRE

Formation continue CCI Vaucluse
Campus – BP 20660
84032 Avignon Cedex 3
04 90 23 77 01

INSCRIPTION

Formulaire en ligne sur la page de la formation :
campus.vaucluse.cci.fr › Immobilier

Contact : 04 90 23 77 01